

REGLEMENT DU CONCOURS DE MENEURS FOIRE AGRICOLE DE RUMILLY – 2 OCTOBRE 2022

Les concours de meneurs se démocratisent dans les manifestations d'élevage de la race. Les bases de jugement de ce type de confrontation doivent être connues de tous les juges agréés, afin de ne pas multiplier les nominations de juges pour chaque événement. Le travail du meneur réside dans sa capacité à mettre en valeur l'animal qu'il conduit. Des règles existent pour la préparation et la présentation de l'animal sur le ring.

Date – Lieu - Catégorie

Dimanche 2 octobre 2022 – place Joffo – de 11h30 à 12h30.
2 sections de 10 meneurs maximum.

La tenue

Le meneur doit être propre.

Sa génisse ou sa vache doit être bien tondue, propre, bien remplie au niveau de son rumen. Dans l'idéal, le meneur doit adapter son format à celui de l'animal, mais ce n'est pas un critère éliminatoire.

L'animal doit être présenté avec un licol américain.

Le meneur doit être propre et correctement vêtu :

- Chemise blanche (dans le pantalon).
- Cravate montbéliarde (nouvelle ou ancienne).
- Pantalon noir (jean noir propre accepté). Jogging proscrit.
- Chaussures noires (baskets noires propres acceptées).

Le meneur peut porter quelques fantaisies discrètes qui marquent sa personnalité (bijoux, broches...).

Technique et règles sur le ring

A la marche :

- Le meneur entre en marche avant en s'effaçant derrière l'animal. Les bons meneurs sont ceux que l'on ne voit pas.
- Sa main gauche se situe toujours sur le licol (les 2 mains doivent être occupées en permanence).
- Il porte son attention uniquement sur le juge et son animal.

Il y a un défaut de position du licol si le mousqueton se trouve à l'extérieur.

- Le juge ne doit pas voir la longe traîner lorsqu'il est à l'intérieur du ring.
- Le meneur doit enrouler la longe pour qu'elle ne soit pas visible par le juge.

Cette longe ne doit pas être attachée. Si le meneur lâche le licol, elle doit tomber et se dérouler naturellement.

REGLEMENT DU CONCOURS DE MENEURS FOIRE AGRICOLE DE RUMILLY – 2 OCTOBRE 2022

- Le meneur doit maintenir un espace entre son précédent et lui-même (le juge doit pouvoir passer entre les deux concurrents si besoin).
- Le meneur ne doit pas circuler trop près du bord du ring (1 mètre entre le bord du ring et l'animal) – Le juge doit facilement réaliser le tour de l'animal.
- Toujours avoir une cadence de marche soutenue et régulière avec un minimum de vitesse, tout en s'effaçant derrière l'animal.
- Donner un port de tête fier à votre animal : ni trop bas, ni trop haut ! S'il bouse, le meneur doit s'arrêter.
- Le regard du meneur doit se partager entre l'animal et le juge.
- Le meneur se montre motivé, attentif, mais non-agressif envers le juge.

A l'arrêt :

- A l'arrêt, le meneur doit faire des efforts pour manipuler son animal afin de le placer idéalement.
- Le meneur doit toujours vérifier que son animal soit bien positionné à l'arrêt comme à la marche.
- Le meneur a le droit de replacer, avec ses pieds, les membres avant de son animal, mais pas ceux de l'arrière ! – Un bon meneur ne touche pas les pieds de sa vache...
- Une fois l'animal correctement placé, le meneur peut mettre sa main droite sur l'épaule pour le stabiliser. Tout en restant discret, il se tient droit et démontre de l'élégance.
- En fonction du commandement du juge, le meneur se place rapidement et proprement en suivant l'ordre.
- A l'arrêt, s'aligner sur l'animal placé à gauche. Restez toujours attentif aux déplacements du juge.
- Lorsque le juge vous donne un ordre, il doit être exécuté le plus rapidement possible.
- Si le juge vous demande de changer de place : vous ne devez jamais passer devant la première !
- Si le juge vous demande de changer de rang, vous devez :
 - * Sortir par l'avant (en faisant une boucle dans le sens des aiguilles d'une montre).
 - * Repasser dans la rangée.
 - * Tourner à nouveau autour de la génisse pour faire une deuxième boucle avant de vous ranger.
 - * Ne pas oublier de replacer son animal.
- Le meneur doit connaître son animal (nom, date de naissance, rang de lactation pour une vache, propriétaire...) - Le juge peut vous demander ces informations.

REGLEMENT DU CONCOURS DE MENEURS FOIRE AGRICOLE DE RUMILLY – 2 OCTOBRE 2022

Éléments primordiaux qui seront jugés

- Animal fraîchement tondu.
- Vérifier la propreté de l'animal (sabots, yeux, oreilles, muqueuses).
- Vêtements propres et convenables.
- Ajustement du licol sur la tête de l'animal.
- Ne pas être nonchalant – Être positif.
- Être capable de s'effacer derrière l'animal.
- Distance entre 2 concurrents (le juge doit pouvoir circuler entre eux).
- Le meneur évite de se tenir trop proche de l'extérieur du ring pour permettre au juge d'observer les deux côtés de l'animal.
- Rythme de marche adapté à l'animal.
- Le meneur doit arrêter son animal s'il bouse en marchant sur le ring.
- Position de l'animal correcte et rapide à l'arrêt.
- Apporter autant d'attention à l'animal qu'au juge.
- Sur le ring, ne pas communiquer avec le public et les autres éleveurs.
- Savoir à tout moment où se trouve le juge et lui porter attention en permanence.
- Réagir immédiatement quand le juge fait signe au meneur de se placer.
- Si l'animal bouge trop une fois aligné en section, le meneur ressort par devant et effectue une boucle afin de le replacer au mieux.

Le ring est à vous !

